



CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
1 rue Marc Seguin - BP 16208
26958 Valence Cedex 9
Tél : 04 75 55 80 11

SIRET : 528 633 696 00018
RCS de Romans n° 52863369600018
N° de TVA intracommunautaire : FR 855 286 33 696.

ENTREPRISE EXPOSANTE

ENTREPRISE :

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

TARIFS € HT 2026

- Surface construite : 560 € HT/m²

Inclus : électricité, ménage, étagères et logo sur structure autoportée, réserve commune. **Mobilier non inclus**

50% de prise en charge par la Région jusqu'à 10m²

- Droit co-exposant **obligatoire** : 420 € HT

- **Optionnel :**

Angle : forfait de 375€, sous réserve de disponibilité, à partir de 12m²



BON D'ENGAGEMENT NATEXPO LYON, EUREXPO LYON (28 au 29 septembre 2026)

Dossier complet à envoyer par e-mail à Louise Camberlein (lcamberlein@cluster-bio.com) avec ce bon d'engagement signé, la demande d'admission co-exposant et votre logo en HD.



CONCEPT DE STAND SURFACE CONSTRUITE

10% DE REMISE POUR LES ADHÉRENTS DES SYNDICATS

- Applicable aux co-exposants Cluster Bio
- Réservé aux adhérents des syndicats Cosmébio, Forebio, Synabio, Synadiet et Synadis Bio
- **Applicable uniquement sur le prix de 233€ HT*** de la surface / Non-applicable à : angle(s), forfait d'inscriptions, lecteur de badges, options de communication
- Non cumulable en cas d'adhésion à plusieurs syndicats
- Facture d'adhésion acquittée à transmettre à lcamberlein@cluster-bio.com.

Rétroactivité possible en cas d'adhésion postérieure à l'inscription du salon

*Prix au m² acheté à la SPAS par le Cluster Bio, réduction p.3



POUR TOUS LES STANDS SONT INCLUS :

- Le nettoyage du stand – l'électricité – les logos sur la structure autoportée
- L'accès à une réserve par îlot
- Accès à l'espace collectif Cluster Bio : accueil café, mise en avant des nouveautés, espace rendez-vous
- Visibilité sur la communication réalisée par le Cluster Bio : Parution dans le catalogue, mise en avant auprès des distributeurs, communication e-mailings et réseaux sociaux en amont de l'événement...

SECTEUR D'EXPOSITION SOUHAITÉ

Alimentaire et vin	Compléments alimentaires/diététique	Cosmétiques/produits d'entretien	Ingrédients & matières premières	Services aux entreprises
--------------------	-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------



Action mise en place grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



(A) STANDS - PAVILLON RÉGIONAL CLUSTER BIO - Eligibilité des entreprises aide région 50% :
TPE et PME : moins de 250 salariés, et moins de 50 M d'€ de CA

JE DÉFINIS MA SURFACE (A)	P.U € HT	Aide de la région 50% jusqu'à 10m2	6 m ²	9 m ²	12 m ²	3 m ² (soit 15 m ²)	6 m ² (soit 18 m ²)	9 m ² (soit 21 m ²)	12 m ² (soit 24 m ²)	PRIX TOTAL HT
Surface équipée jusqu'à 10 m2 subventionnée par la région Aura	560€/m ²	280€/m ²								
m ² au-delà de 10 m ²	560€/m ²									
10% de remises syndicats sur les surfaces	= Je déduis 22,3 euros par m2									
Option Angle : à partir de 12 m ² - selon dispo et reception des dossiers	375 €					OUI	NON			
Obligatoire : Droit co-exposant	420 €									420€
(A) TOTAL HT €										

MOBILIER (B)	P.U € HT	QUANTITÉ	PRIX TOTAL HT
1 Comptoir Modular logoté 1000x450x(h)1100mm	220€		
1 Comptoir Modular logoté 450x450x(h)1100mm	130€		
2 Comptoir Bergan 1100x400x(h)1007mm fermant à clé	111€		
3 Mange debout diam. 80 x (h)110cm	114€		
4 Tabouret haut	50€		
5 Table de réunion diam. 80 x (h)72cm	101€		
2 étagères supplémentaires sur claustra (4 par stand inclus)	55€		
6 Chaise	44€		
7 Étagère Kallax blanche 77x147cm	93€		
8 Frigo individuel 140 litres	171.50€		
Habillage cloisons En toile texturée imprimée	95€		

Autres prestations sur devis (écrans, eau, meubles froids)

(A+B) TOTAL HT €	
-------------------------	--

*Les surfaces pourront être réajustées lors de la réalisation des implantations, incluant une part de réserve collective obligatoire.



TOTAL FINAL	
Je suis adhérent à une fédération, voir conditions en page 1 (joindre facture acquittée)	
TOTAL HT €	

RÈGLEMENT

Par chèque ou virement bancaire impératif :
50% à la commande - 50% à réception de la facture.

COORDONNÉES BANCAIRES :
FR76 1027 8090 3100 0200 4960 136 -CMCIFR2A.

Le solde doit être impérativement réglé avant le début du salon.
Le montant final pourra varier selon les surfaces allouées lors de l'implantation.

Des paiements échelonnés peuvent être envisagés à la demande.

Cotisation obligatoire au Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes durant les dates du salon.

Date, signature, avec la mention « bon pour accord »
et tampon de l'entreprise :

J'ai bien pris connaissance des CGV de la SPAS en fin
de document.

Je transmets mon logo en haute définition.

Nous appliquons les CGV de la SPAS pour votre participation au salon Natexpo Lyon 2026. Voir en détail ci-après.